



La Trame



DOSSIER : Traitement Ordures Ménagères

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 18 octobre 2018

- Les conseillers municipaux ont voté, à l'unanimité, le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) qui fixe la nouvelle attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Loire-Semène à la Commune de Saint Just Malmont, suite au transfert de la compétence assainissement, soit la somme de 648 162,94 €.
- Les élus ont sollicité, à l'unanimité, une subvention de 40 %, sur un montant de travaux estimatif de 123 574 €, auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes. Ces travaux concernent le remplacement de portails d'accès à des lieux publics, la reconstruction du mur d'enceinte du cimetière, la mise en place d'un contrôle d'accès par badges des salles municipales, l'automatisation et la programmation de l'ouverture des portes des toilettes publiques, et l'installation de quatre radars pédagogiques.

Conseil Municipal du 13 décembre 2018

- La décision modificative du budget général a été votée à l'unanimité. Le réajustement des crédits en fin d'année laisse apparaître un désendettement de 228 000 € et un virement à la section d'investissement qui s'établit à 760 300 €.
- Lors de cette même séance, les élus ont également décidé de geler les tarifs de ramassage scolaire et du restaurant scolaire pour les familles, malgré une forte participation financière de la commune sur ces dépenses à hauteur de 95 000 € annuels.

Elections Européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8H00 à 20H00 pour ce scrutin (sauf dispositions réglementaires modificatives).

Pour rappel, les bureaux de vote N° 1 et N° 2 se situent à la Salle Polyvalente, dessous la mairie, le bureau de vote N°3 se trouve à la Salle du Conseil, en mairie, et le bureau de vote N°4 est installé à la Salle des Séniors à Malmont.

Il est rappelé également que pour voter, dans les communes de plus de 3 500 habitants dont nous faisons partie, les électeurs doivent être munis d'une carte d'électeur et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse avec photographie, carte vitale avec photographie, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, carte de famille nombreuse avec photographie, ...).

Pour ce scrutin, peuvent participer les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Les nouveaux arrivants sur la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 19 avril 2019.

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Crédit photos : mairie, associations, écoles
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont
Tirage : 2000 exemplaires
Mairie de St-Just-Malmont - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT
 Tél. : 04 43 08 80 13 - Fax : 04 43 08 80 34 - Mail : mairie@saintjustmalmont.fr
Site internet : www.saintjustmalmont.fr



Prochaine parution : Mai 2019

Les articles et photos doivent parvenir en mairie par mail à l'adresse

mairie@saintjustmalmont.fr

avant le 1^{er} avril 2019

Les photos doivent avoir une résolution suffisante (attention aux photos prises avec des téléphones mobiles).



Une cérémonie de vœux inspirée par l'actualité de ces derniers mois...

Editorial

La mise en cessation de paiement des Etablissements Cheynet par le Tribunal de Commerce plonge les salariés et tout un territoire dans l'inquiétude. L'apport en trésorerie, générée d'une part par l'achat de l'immobilier de la route du Fau par la Communauté de Communes Loire-Semène et d'autre part par l'acquisition de la friche industrielle du centre-bourg par la commune, n'aura pas suffi à remettre à flot l'entreprise. Cependant, l'outil de production a été modernisé, un socle d'activité solide demeure, le savoir-faire du personnel n'est plus à démontrer et l'immobilier est "à l'abri", propriété d'une collectivité publique. L'achat de l'immobilier par les collectivités répond à une logique économique, mais également à une nécessité au niveau de l'aménagement du territoire. Quel serait l'avenir d'une usine qui tomberait dans les mains d'un liquidateur? L'exemple de la Cartonnerie du Crouzet à Saint Didier en Velay est encore dans nos mémoires, site vandalisé, non sécurisé, pillé et, au final, détruit. La poursuite de l'activité et la dignité observée dans l'attitude du personnel constituent des atouts importants pour un éventuel repreneur. J'assure les salariés de mon soutien de toute mon empathie dans la période difficile qu'ils traversent.

Un autre dossier requiert toute mon énergie et mon attention, celui de la création d'une Maison de Santé en lieu et place de l'ancienne école publique. Cet équipement, de nature à fidéliser et à attirer des praticiens, offre une situation privilégiée en plein centre-bourg. Aujourd'hui, de nombreux bailleurs sociaux gèlent purement et simplement tous leurs programmes immobiliers suite aux ponctions financières démesurées, opérées par l'Etat qui fait toujours moins... mais qui prélève et dépense toujours plus. Le projet de la Maison de Santé n'est pas épargné et la commune a donc pris la décision de le conduire seule, avec l'unique aide financière de la Région Auvergne Rhône Alpes. Des propositions financières compétitives ont été faites aux professionnels de santé concernant l'acquisition, ou la location de cabinets. Cependant, la réalisation de ce projet ne sera possible qu'avec un ferme engagement de leur part.

L'actualité récente a également démontré la pertinence et l'efficacité de la vidéoprotection, suite à l'arrestation du braqueur présumé du Petit Casino. Les taux de résolution des enquêtes sont confortés chaque fois que les forces de l'ordre peuvent utiliser un tel outil. L'extension du dispositif de vidéoprotection est programmée pour 2019, avec l'appui financier de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Etat.

Enfin, comment ne pas évoquer la crise que traverse notre pays mais qui en aucun cas ne peut justifier la violence contre les forces de l'ordre, les bâtiments publics ou les biens d'autrui. Les revendications sur le pouvoir d'achat sont bien légitimes. Nous, maire, adjoints, conseillers municipaux vivons au contact de la population, de ces retraités qui survivent, de ces travailleurs pauvres qui n'espèrent plus et de tous ceux qui constatent des prélèvements obligatoires à la hausse et un service public en berne. Pour s'en "sortir", nos gouvernants appellent à la rescousse les élus locaux qu'ils ont si longtemps ignorés et jamais écoutés. Que penser du pseudo grand débat national ? Quel degré de sincérité accorder au Président de la République qui cherche désespérément une porte de sortie à cette crise ? Il nous appartient de protéger et de ne pas fragiliser cet échelon communal, bastion solide de notre démocratie, qui trouve encore grâce aux yeux des français. Nous continuerons simplement mais avec détermination à nous investir totalement dans la mission que vous nous avez confiée et nous nous soumettrons au meilleur des jugements, celui du scrutin universel.

Votre Maire,
Frédéric Girodet

SOMMAIRE

Actualités Municipales	P. 2
Editorial - Sommaire	P. 3
Rétrospective	P. 4
Travaux	P. 6
Vie Scolaire	P. 9
DOSSIER : Traitement des ordures ménagères	P. 14
Commerce et artisanat	P. 17
Associations	P. 18
Brèves	P. 25
Etat Civil	P. 25
Rencontre avec...	P. 26
A ne pas manquer	P. 27
Agenda	P. 28

Rétrospective

Exposition en Mairie

Du 1^{er} novembre au 31 janvier, Aurélie Galichon, artiste saint-justaire, présentait des tableaux originaux réalisés avec de la peinture sur verre, sur un fond de papier aluminium froissé...



17 Novembre - Téléthon

Les associations et la municipalité se sont une nouvelle fois pleinement investies en faveur du Téléthon.

Tout au long de la journée, des animations variées étaient proposées, permettant à de nombreux saint-justaires d'apporter leur obole à cette grande cause nationale : tournoi de tennis de table, marches de jour et de nuit, animations gymniques, ateliers de gym et démonstrations de danse, course à pied, parties de cartes, repas campagnard ...



Certaines associations avaient organisé des manifestations à des dates différées, comme la randonnée 4X4 par Tout-Terrain 43 ou le tournoi de pétanque de la Boule Amicale.

Quant aux marches, avec 130 participants en journée et 30 en nocturne, ainsi que la course à pied réunissant 27 coureurs, elles ont connu une fréquentation en baisse par rapport à certaines années.

Même si, dans l'ensemble, la population est restée fidèle à ce grand moment de solidarité, un certain essoufflement s'est fait ressentir...

C'est avec le repas campagnard qu'a pris fin la journée, réunissant près de 234 participants dans la salle polyvalente.

Le jambon au foin constitue une valeur sûre du Téléthon ! Agrémenté d'une exquise sauce au vin concoctée par Joris Grail, il a fait l'unanimité auprès des convives.

La municipalité tient à remercier chaleureusement la participation des saint-justaires et à saluer le rôle engagé des associations et des bénévoles.

Au vu des premiers résultats, le montant de l'édition 2018 qui sera prochainement versé à l'AFM, l'Association Française contre les Myopathies, dépassera les 7000 euros, sans compter les dons télématiques, un chiffre en légère baisse par rapport à l'année passée.

Le tirage au sort de la tombola AFM aura lieu courant mars et les gagnants seront contactés par téléphone.



2 Décembre - Sainte Barbe

Lors de cette journée, les sapeurs-pompiers, anciens combattants et élus s'étaient rassemblés pour la cérémonie commémorative commune de la Sainte-Barbe et de la fin de la Guerre d'Algérie. Après le défilé et le dépôt de gerbe, tous ont assisté à l'office religieux en mémoire des pompiers et anciens combattants disparus.

Après avoir partagé le verre de l'amitié, les pompiers ont procédé à l'accueil des nouvelles recrues, aux remises de médailles, grades et diplômes, comme cela est de coutume.

Le chef de centre, Ludovic Ballandraux, a dressé le bilan de l'année écoulée. Il annonçait le nombre d'interventions, soit 205, chiffre stable par rapport à l'an dernier. Il soulignait également l'implication de certains pompiers dans le soutien à l'école départementale, ou encore du médecin et de l'infirmier lors des visites médicales des volontaires du département. Il effectuait un point complet sur les différentes formations suivies.

Enfin, il mettait à l'honneur l'équipe sportive pour sa performance lors du Parcours Sportif Départemental, se hissant à cette occasion à la première place, et rapportant ainsi le challenge en terre rubanière pour la première fois de son histoire.



8 Décembre - Fête d'Hiver



Les saint-justaires se sont retrouvés nombreux sur la place de la Mairie pour le "Noël en Folie" organisé par le Comité des Fêtes, en collaboration avec la municipalité.

En attendant l'illumination du Sapin de Noël, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont écrit "JOYEUX NOËL" avec leurs lumignons et ont apposé leur prénom sur une fresque colorée et illuminée.



Lors de cette soirée, les enfants ont pu profiter d'une promenade en calèche, et de la visite du Père Noël pour partager avec lui un moment de tendresse et de gourmandise.

Tous ont eu plaisir à savourer les huîtres proposées par l'association des commerçants, déguster le vin chaud ou se restaurer au snack du Comité des Fêtes.

9 Décembre - Marché de Noël

Le traditionnel Marché de Noël a accueilli une trentaine d'exposants qui présentaient leurs produits et fabrications artisanales tout au long de la journée.

Les nombreux visiteurs ont arpenté les deux salles mises à disposition à la recherche de la "perle" pour compléter leur liste de cadeaux de Noël.

Le Père Noël était également présent pour une photo souvenir avec les enfants et une distribution de papillotes.

Plusieurs associations de la commune ont participé en proposant notamment des friandises.



Retour en images sur les nombreux chantiers réalisés par les agents municipaux...



Sur certains secteurs, il est nécessaire d'augmenter la dimension des abri-conteneurs pour faire face à l'accroissement du nombre d'habitants, et plus souvent pour accompagner des gestes de tri plus actifs et réguliers qui requièrent davantage de bacs jaunes.



Une coopération efficace a eu lieu entre la commune et un riverain au village de la Chamarèche. Ce dernier a construit un mur de soutènement en bordure de la voirie communale. Les services techniques ont creusé les fondations du mur, puis sont venus quelques semaines plus tard remblayer les tranchées, élargissant ainsi cette chaussée.



L'éclairage public vieillissant, installé sous les arcades de la Place Marie-Louise Deguillaume, a été remplacé par des projecteurs à leds plus efficaces et moins gourmands en électricité.



L'automne est une période "chargée" pour les agents des services techniques avec le nettoyage des massifs et des bacs, la pose des jalons et des barrières à neige, ou l'installation des décorations de Noël.

Cette année encore, le conseiller municipal, Thierry Desolme, a utilisé son camion-grue pour transporter et édifier sur la place de la Mairie le magnifique sapin de Noël. Merci à Thierry pour la mise à disposition de son matériel et le temps qu'il consacre à cette opération.



L'épisode neigeux du 29 octobre dernier a provoqué de nombreuses chutes d'arbres et de branches sur les chaussées. Les agents des services techniques ont passé beaucoup de temps à sécuriser les routes communales. Les services intercommunaux et municipaux ont travaillé conjointement, optimisant ainsi les moyens humains et techniques.



Entretien des abords de la station d'épuration de Roche-Moulin

La compétence assainissement a été transférée au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté de Communes Loire-Semène. Un accord, après négociation entre les communes et la communauté de communes, permet de gérer l'entretien courant des structures au plus près du terrain, c'est-à-dire à l'aide des agents municipaux.

Au lieu de recruter des agents supplémentaires, la communauté de communes s'appuie sur les compétences déjà présentes dans chaque collectivité. Ces travaux réalisés par les agents municipaux sont rémunérés par la Communauté de Communes Loire-Semène chaque année, par l'intermédiaire d'une convention de gestion courante, d'une meilleure mutualisation des moyens et donc ... des coûts.



Faucardage des roseaux à la station d'épuration de type plantée de roseaux à Malmont



Réparation des réseaux d'assainissement



Une attention toute particulière est apportée à l'entretien de nos deux cimetières avec des opérations régulières de nettoyage et de désherbage.

... et par des entreprises



Les façades les plus exposées du Gymnase N°2 ont été rafraîchies grâce à l'intervention de l'entreprise de plâtrerie peinture locale Objectif Déco.



La société ASP a procédé à divers travaux de peinture au sol sur la commune, notamment pour le traçage du stationnement à durée limitée en zone bleue.

Le toit-terrasse du bâtiment communal, rue Nationale, qui est mis à disposition de l'ADMR et de la section locale des anciens combattants, montrait des signes de faiblesse. L'étanchéité a été refaite dans sa globalité par l'entreprise spécialisée ABC Borne.



Les derniers enrobés ont été mis en oeuvre rue du Stade par l'entreprise Colas, ainsi que le marquage au sol et la signalisation verticale.

L'abaissement de la vitesse des automobilistes et la meilleure organisation du stationnement ont été prioritaires dans les choix d'aménagement de cette voirie.

Il apparaît malgré tout des comportements encore dangereux sur le plan de la vitesse et un stationnement encore gênant.

Les forces de gendarmerie ont été sensibilisées sur ces problématiques...



Restaurant scolaire

Dans les coulisses du restaurant scolaire municipal

En collaboration avec API Restauration, la nouvelle société en charge de la restauration scolaire, la commission Vie Scolaire a organisé, le vendredi 16 novembre dernier, une porte ouverte au restaurant scolaire municipal.

Dès 16H30, les parents étaient invités à découvrir les infrastructures où sont préparés et servis les repas.

Christine Bonnefoy, adjointe à la Vie Scolaire, et Annick Rouchon, agent en charge de la gestion du restaurant et de la facturation des repas, se tenaient à la disposition des familles afin de répondre à leurs questions et faire visiter les locaux. Plusieurs responsables de la société API Restauration étaient également présents : Christophe Thave, responsable du Développement ; Philippe Barbier, responsable d'Exploitation et Julien Cordina, chef de Secteur.

Une visite guidée de la cuisine par le chef-cuisiner, Michel Carré, a permis aux parents de découvrir des installations très performantes et garantant d'une conservation optimale des aliments.

Conformément aux préconisations du cahier des charges établi par la municipalité, et celles de la société API Restauration, le chef-cuisiner confectionne la totalité de ses plats.

Les menus sont élaborés en collaboration avec une diététicienne, puis soumis à la commission municipale à laquelle participent de nombreux parents d'élèves, et qui valide, in fine, la composition des menus.

Le restaurant scolaire se veut le garant d'une alimentation saine et variée, le bio étant intégré régulièrement dans la composition des menus. Les circuits courts sont également favorisés. A ce titre, le pain provient exclusivement des boulangeries de la commune.

A l'occasion de cette porte ouverte, le chef-cuisiner, aidé de Lucienne Colomb, avait dressé un appétissant buffet offert par la société. Petits et grands ont apprécié les délicieuses douceurs sucrées et salées.



La fréquentation du restaurant scolaire est en constante augmentation. Sur la période de septembre à novembre 2018, une vingtaine de repas supplémentaires sont servis par jour, par rapport à la même période en 2017.

La moyenne quotidienne s'élève à 205 repas répartis en trois services, auxquels il faut rajouter 10 repas livrés à la crèche et 20 repas servis à Malmont. 17 personnels encadrants sont mobilisés sur les deux sites.

Ce succès est dû à plusieurs facteurs : un prix du repas particulièrement bas pour les familles à 3,80 € (qui restera inchangé en 2019), sachant que le prix réel est d'environ 7,00 €, la différence étant assumée par la collectivité ; la qualité et la variété des menus ; ainsi que les animations thématiques mises en place tout au long de l'année.

Afin d'optimiser le service, limiter le gaspillage et maintenir la qualité des repas, la commission Vie Scolaire tient à rappeler aux familles qu'il est important de respecter les délais d'inscription ou d'annulation requis.

Repas de Noël

Jeudi 20 décembre, c'était l'effervescence au restaurant scolaire municipal avec 434 repas servis.

Le chef cuisinier, Michel Carré, efficacement secondé par Lucienne Colomb, son aide-cuisinière, et Jordan, un stagiaire, a concocté un savoureux repas de fêtes, qui s'est terminé avec la traditionnelle bûche de Noël faite maison.

Etant donné l'importance de l'effectif, des enseignants ont accompagné les enfants au restaurant scolaire et ont partagé le repas avec eux.

Christine Bonnefoy, adjointe à la vie scolaire, a pu également compter sur la présence de plusieurs parents d'élèves et d'élus, venus aider les employés communaux.

C'est avec un grand plaisir et dans une ambiance festive que ces nombreux bénévoles ont participé au service, à la vaisselle et enfin au nettoyage du restaurant scolaire et de la salle des expositions, transformée, pour l'occasion, en réfectoire.

Au nom de la municipalité, elle tient à les remercier très chaleureusement pour leur participation enthousiaste.

Au cours du repas, les écoliers ont reçu la visite d'un personnage de circonstance, le Père Noël, qui a déclenché une véritable hystérie dans les salles.

Accompagné par Monsieur Le Maire, il a parcouru les tables sous le regard ébahi et impressionné des plus petits, prenant le temps de bavarder avec eux et de recueillir leurs confidences à quelques jours de Noël...

La rencontre avec le Père Noël : un moment magique et inoubliable !!!



Les réservations de repas au restaurant scolaire municipal doivent être effectuées directement sur le site parent.cantine-de-france.fr . Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le service de restauration scolaire par mail à l'adresse restoscolaire@saintjustmalmont.fr ou par téléphone au 04 43 08 80 22 (numéro de ligne directe).

Ecole La Communale

Semaine du goût coopérative

Chaque année, les élèves de l'école maternelle participent à la semaine du goût. Cette année, les enseignants avaient décidé de faire de cet événement une action de coopération entre les élèves de CM et ceux de maternelle.

Ainsi, les CM1 et CM2 qui travaillaient le thème de l'alimentation en sciences ont conçu et préparé un petit déjeuner équilibré. Ils l'ont ensuite partagé avec tous les élèves de maternelle. En retour, ces derniers ont préparé un goûter pour les grands.

Tout en permettant de réfléchir à l'équilibre alimentaire et aux bonnes habitudes en terme de nutrition ces 2 moments ont permis aux élèves de partager un moment riche en échanges. Les discussions entre petits et grands étaient souvent très intéressantes et permettaient aux enfants d'être dans de vraies situations de communication, travaillant ainsi les compétences de langage oral qui sont au cœur des programmes de maternelle.

Sensibiliser les élèves aux usages d'Internet et du numérique

L'équipe enseignante a décidé cette année de sensibiliser les élèves aux usages abusifs des écrans et d'Internet. En effet, cette problématique prend une place importante dans la vie familiale et des études récentes montrent qu'un usage non maîtrisé des écrans et d'Internet peuvent avoir des conséquences néfastes sur la réussite scolaire mais aussi sur le bien être des enfants.



Afin de toucher l'ensemble de la communauté éducative, le conseil des délégués avait réfléchi aux différentes actions qu'il était possible de mener. Ils ont ainsi réfléchi à toutes les alternatives aux écrans et des affiches ont été apposées dans toute l'école.

Par ailleurs, l'information avait été transmise aux parents et une conférence était proposée sur le thème à Monistrol.

Enfin, M Tronchon psychologue à Monistrol et spécialiste de ces questions est venu faire une intervention auprès des CM1.

Les CM2 bénéficieront quant à eux de l'intervention d'une avocate sur l'usage des réseaux sociaux numériques et les dérives à éviter.

Même si nous sommes conscients de la prédominance du numérique dans nos vies, il nous a semblé intéressant que l'école puisse accompagner les parents dans leur action éducative autour de ces sujets. L'action a d'ailleurs été très bien accueillie par les familles et il faut souligner l'investissement des enfants qui ont vraiment joué le jeu.

Inscriptions rentrée 2019

La première scolarisation est une étape importante de la vie d'un jeune enfant. Cet événement est bien souvent source d'émotions pour le futur élève comme pour ses parents. Afin que les premiers moments se passent bien voici un petit retour sur les différentes étapes qui permettent à l'élève de se préparer.

Le calendrier pour une nouvelle inscription

Nous conseillons aux parents de prendre contact avec le directeur de l'école au mois de janvier précédant la rentrée. Ce premier contact permet d'aborder les questions organisationnelles (horaires, règlement, conditions d'accueil...). C'est aussi le moment de commencer à parler à l'enfant de sa future scolarisation. Le fait de parler longtemps à l'avance avec l'enfant permet de lui laisser le temps de construire une image de ce que sera l'école.

La journée portes-ouvertes constitue également une étape importante du processus qui va conduire l'enfant et ses parents à se projeter. C'est un moment au cours duquel l'enfant et les parents peuvent rencontrer les maîtresses et prendre le temps de visiter les classes. Toutes les questions peuvent être abordées ce jour-là. Par ailleurs, les représentants de parents d'élèves sont également là et apportent leur regard de "parents expérimentés".

Enfin, nous vous enverrons au cours des vacances d'été un dernier courrier afin de préparer les derniers détails de la rentrée. A tout moment, nous restons disponibles pour répondre aux questions des parents. Plus les parents sont rassurés et plus la rentrée des enfants est sereine.

Contact au 04 77 79 12 16 ou par mail à l'adresse ce.0430546K@ac-clermont.fr

On s'applique et on s'implique !

Mandala confectionné par les élèves pour la Fête de la Création



Mobilisation pour la cause d'ELA lors du Cross du collège



Formation pédagogie Pierre Faure

En immersion dans des classes pratiquant cette pédagogie personnalisée, les enseignantes de la maternelle au CP ont suivi une formation pour amener chaque enfant à l'autonomie par la confiance, autour du libre choix et de la mise en responsabilité.

Au-delà de la proposition d'outils variés et de rituels, cette pédagogie, d'inspiration montessorienne, invite les professeurs à rendre les élèves acteurs, à se recentrer sur l'écoute, l'accompagnement et l'observation.

Spectacle de Noël

La troupe "Pas de lèse art" est venue de Montpellier présenter aux enfants de l'école leur dernier spectacle de Noël : Grelot-grelot. Cette représentation, adaptée au jeune public, allie comédiens et marionnettes, interactivité avec les enfants et chansons dans un même spectacle.

Tous les enfants, petits et grands, ont participé aux recherches pour mettre la main sur le voleur de grelot ! Les comédiens ont été chaleureusement applaudis. A la fin du spectacle, les plus curieux les ont approchés pour demander des explications sur le matériel utilisé par les acteurs durant la représentation.

Un peu plus tard, le Père-Noël est venu rendre visite aux plus petits : quelques mots et cadeaux échangés, une bise sur la longue barbe blanche, une photo avec un beau sourire... En fin d'après-midi, familles et amis se sont rassemblés dans la cour pour écouter les chants de Noël interprétés par les enfants de toutes les classes et ont pu déguster boissons et gâteaux préparés par l'APEL et les parents participants.

Cette année encore, Noël à l'école précédait et annonçait de belles fêtes en famille !



Sortie cinéma "Dilili à Paris", film d'animation de Michel Ocelot sur la tolérance et la lutte contre les préjugés, dans le décor du Paris du XIX^{ème} siècle.



Des projets pédagogiques pour le cycle 3

Au cours de la première période de classe, les élèves de cycle 3 ont bénéficié de l'intervention de personnes bénévoles du Don du Sang pour les sensibiliser sur le don du sang à leur niveau et leur expliquer pourquoi le don du sang était une action de solidarité envers les personnes malades.



Egalement, dans le cadre d'un projet proposé par l'Education Nationale et intitulé "Vivre solidaire", les élèves du CE2 au CM2 ont reçu dans leur classe des bénévoles du Secours Populaire qui leur ont expliqué le rôle de leur association et les différentes actions menées en France et dans le Monde pour aider des personnes en difficulté.

Les enfants vont devoir ensuite réaliser une action solidaire.



Le 6 Novembre, dans le cadre de la semaine sans écrans, les élèves du cycle 3 ont participé à une visioconférence donnée par M. Tronchon en direct de l'école publique La Communale de Saint Just Malmont sur les dangers des écrans et sur l'utilisation d'Internet.

Ils ont compris qu'ils devaient avoir une utilisation modérée (30 minutes par jour à leur âge) des écrans (tablette, télévision, ordinateur) et qu'ils devaient faire attention aux jeux en ligne.

Spectacle de Noël Val Grangent

Cette année, l'association des parents d'élèves (A.P.E.) a offert aux enfants de l'école Aux Quatre Vents le spectacle de la troupe de Val Grangent.

Il avait lieu le vendredi 14 décembre à Andrézieux-Bouthéon. Une performance contée, dansée et rythmée, appréciée de tous.



Dans le grand entrepôt du Père Noël, les lutins sont en plein travail pour emballer les jouets destinés aux enfants du monde entier. La nuit de Noël approche et tout doit être prêt pour la grande tournée du 24 décembre.

Cette année, le lutin contremaître, aidé des lutins mécaniciens, a modernisé l'atelier avec des robots qui trient les paquets par pays et les stockent dans le traîneau.

Mais les robots ne sont pas tout à fait au point, et pendant que le Père Noël fait sa tournée d'inspection, un colis destiné à la Chine tombe brutalement et les jouets se répandent au sol.

Les lutins se précipitent pour réparer les dégâts, mais à leur grande surprise, ils découvrent un jouet étrange : une tortue à tête de dragon !

"Père Noël ! Père Noël ! Ce jouet est étrange. Il y a eu, sans doute, un problème de fabrication, à l'atelier."

"Rassurez-vous, mes lutins, c'est un jouet traditionnel en Chine, il vient d'une très vieille légende. Allez, prenez une pause, je vais vous conter la légende de Li Mei et de la tortue-dragon. L'histoire d'une terrible malédiction vaincue après bien des aventures périlleuses et de curieuses rencontres."

Vers un traitement plus vertueux de nos ordures ménagères



Face à une réglementation de plus en plus exigeante, aux contraintes liées à la gestion du centre d'enfouissement technique du Combau et aux coûts croissants d'exploitation, le S.I.C.T.O.M. Velay-Pilat va connaître des évolutions majeures.

Les orientations décidées par les élus représentant les 24 communes au Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ont été réfléchies et validées avec l'appui de différentes études conduites par des cabinets spécialisés dans l'aménagement des installations de stockage de déchets non dangereux (I.S.D.N.D.).

"Des contraintes liées au site et à la réglementation"

L'arrêté ministériel du 15 février 2016 a durci les prescriptions techniques applicables aux I.S.D.N.D. tel que le centre d'enfouissement technique du Combau de Saint Just Malmont.

Cet équipement, en activité depuis 1982, a connu la construction successive d'alvéoles d'une capacité de dizaine de milliers de m³ en vue d'accueillir les déchets ultimes d'un territoire de plus de 39 000 habitants.

Depuis l'application de cet arrêté ministériel manifestement destiné à proscrire l'enfouissement des déchets, toute nouvelle construction d'alvéoles entraîne trois obligations :



- ☞ la refonte totale des bassins de rétention des lixiviats (*) existants qui doivent être équipés d'une barrière d'étanchéité passive.
- ☞ l'obligation de traiter les lixiviats in situ, et non plus à la station d'épuration de Roche Moulin toute proche.
- ☞ la surveillance de la qualité de l'air avec la pose de nombreux capteurs.



En 2017, une étude sur les possibilités d'aménagement du centre d'enfouissement confiée au cabinet Géolis conclut que la capacité de stockage est de 70 000 m³, traduit en durée de vie à seulement 6,5 années.

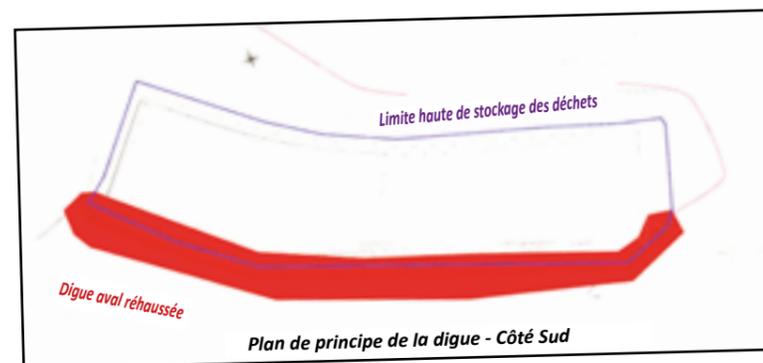
Au regard des nouvelles normes drastiques sur l'enfouissement et des contraintes liées au site, la poursuite du traitement des ordures ménagères au Combau pour une durée très courte coûterait plus de six millions d'euros d'investissement.

D'autre part, la loi transition énergétique prévoit d'augmenter de manière très conséquente la fiscalité relative à l'enfouissement avec comme ambition une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P.) de 65 € pour chaque tonne enfouie, à l'horizon 2025.

(*) Lixiviats : jus directement issu de la fermentation des ordures ménagères

"Un centre d'enfouissement qui verra évoluer ses missions"

Une option permettant d'augmenter la durée d'exploitation de l'actuelle alvéole est envisageable. Cette solution technique consiste à réhausser le casier en créant une digue à l'avant de l'ouvrage.



Cette hypothèse a l'avantage de ne pas déclencher l'application de l'arrêté ministériel de 2016 et d'amortir au maximum cette alvéole.

En outre, le cabinet V.D.I., missionné pour étudier cette alternative, estime la capacité supplémentaire de stockage à 15 000 tonnes, pour un coût de réalisation de 500 000 euros.

S'agissant d'une installation classée, la demande de réhausse de l'alvéole a été déposée auprès des services de l'Etat (D.R.E.A.L.) qui statuera dans les prochains mois.

Cette option technique permettrait de traiter pendant six ans les encombrants de déchetterie, ainsi que les déchets ultimes non dangereux des industriels et des artisans du territoire, soit un total de 2 600 tonnes/an.

En outre, le centre d'enfouissement technique continuera d'accueillir les déchets verts et le bois issu des déchetteries, en vue de leur broyage et de leur valorisation.

Enfin, un quai sera aménagé afin de transférer les ordures ménagères de nos camions de collecte dans une semi-remorque grand volume.

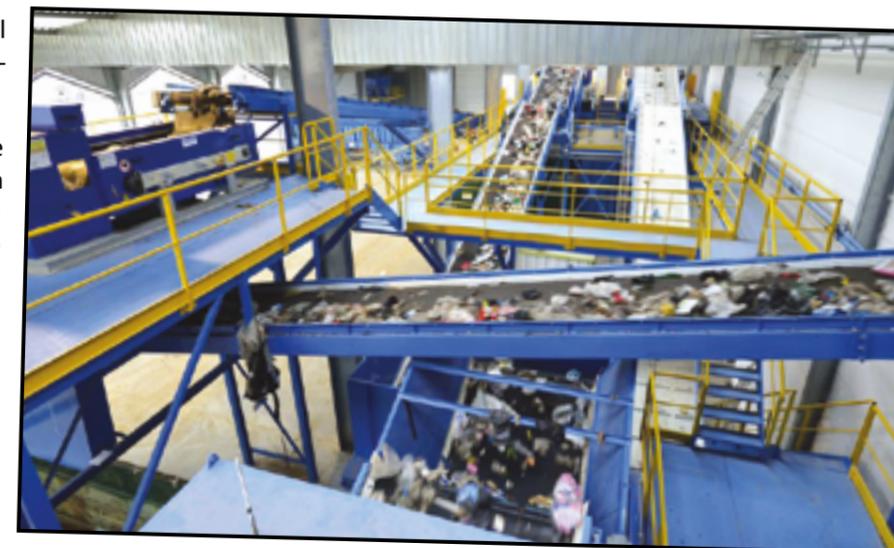
"Changement de cap pour nos ordures ménagères"

Même si l'hypothèse de la réhausse de l'alvéole est autorisée et retenue, il reste à traiter l'essentiel du flux de déchets, et ce de manière durable : les ordures ménagères.

Il a été décidé de lancer un appel d'offres afin d'externaliser ce traitement.

Suite à cette consultation, le Comité Syndical du SICTOM, en date du 5 décembre dernier, a décidé de retenir l'entreprise Altriom de Polignac.

Ce prestataire traitera, à partir du 1er février 2019, les 7 700 tonnes/an d'ordures ménagères de notre territoire pour un coût de 104 €/tonne, auxquels il convient d'ajouter 9,80 €/tonne transportée, soit un marché annuel estimé à 876 000 euros H.T.



Usine Altriom de Polignac

Sous réserve de la décision de la D.R.E.A.L., la réhausse de l'actuelle alvéole permettra, en outre, de traiter, pendant six ans, les déchets industriels ultimes non dangereux, ainsi que les déchets non valorisables provenant des quatre déchetteries du S.I.C.T.O.M.

Tous les déchets valorisables collectés dans les bacs jaunes, les colonnes d'apport volontaire et les colonnes à verre font l'objet de soutiens financiers des éco-organismes et sont revendus par le S.I.C.T.O.M... et ne seront donc pas facturés par Altriom, car dirigés vers la bonne filière.

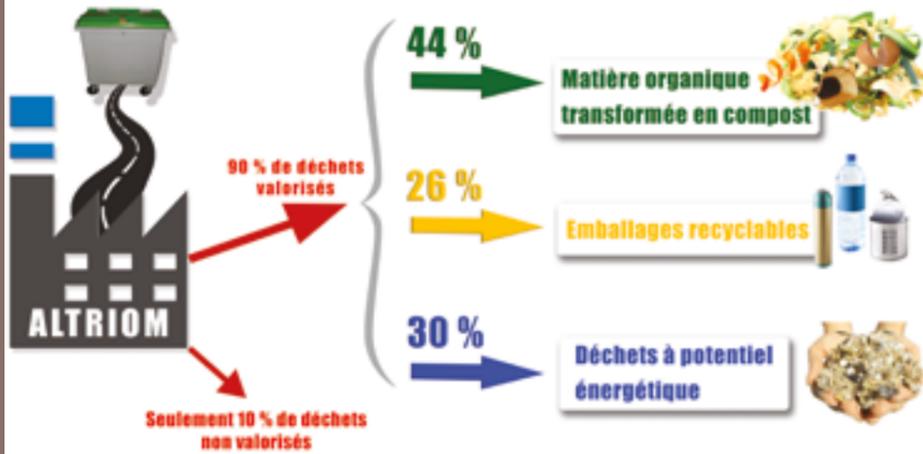
Pour résumer et faire simple : d'un côté le S.I.C.T.O.M. est rémunéré, de l'autre il paie cher le traitement des ordures ménagères.

Tous les ménages ont donc un rôle primordial à jouer dans la maîtrise des coûts d'exploitation du service : tout simplement en triant PLUS et MIEUX.

L'usine ALTRIOM en charge du traitement des bacs verts à compter du 1^{er} février 2019 est une installation unique et novatrice à tous les égards !

"Comment ça marche ?"

90 % des déchets sont valorisés ! Le process d'Altriom permet de séparer tous les matériaux valorisables (acier, alu, plastique ...), d'extraire la partie fermentescible qui sera transformée en compost et de constituer un troisième flux appelé *Combustible Solide de Récupération (CSR)* qui sera utilisé par les cimenteries ou d'autres industries en substitution des énergies fossiles.



Une révolution dans la manière de traiter nos déchets !

Ce changement dans le fonctionnement du SICTOM va dans le sens du progrès, et fait entrer le SICTOM dans l'ère de la modernité. A l'heure où la quantité de déchets produits est toujours plus grande, le SICTOM intensifie son engagement aux côtés des administrés pour parvenir ensemble à une diminution drastique des tonnages de déchets enfouis. Cela constitue une plus-value environnementale majeure pour toutes les communes membres du SICTOM et pour leurs habitants.

Néanmoins, il faut être extrêmement vigilant et poursuivre nos efforts en veillant à correctement trier nos emballages. A défaut, cela aurait un effet néfaste sur le budget de la collectivité et par conséquent sur les impôts des administrés. Hors transport, et malgré le coût du tri, le contenu des bacs jaunes rapporte 119 € par tonne à la collectivité grâce à la revente des matériaux et aux soutiens de l'éco-organisme CITEO. En revanche, les ordures ménagères traitées chez ALTRIOM coûtent 104 € par tonne.

	Coût de traitement	Vente des matériaux	Soutiens CITEO	Recettes / Dépenses
	131 € / T.	60 € / T.	190 € / T.	+ 119 € / T.
	104 € / T.	/	/	- 104 € / T.

Ce nouveau mode de traitement vient donc en complément des bacs jaunes et colonnes de tri, mais ne se substitue pas à eux. Il est plus que jamais impératif d'intensifier le geste de tri !

Besoin de..., une épicerie à Malmont



Depuis le 1^{er} octobre, une épicerie a ouvert ses portes au village de Malmont, à la place de l'ancienne Boucherie.

"Besoin de ...", sous ce nom se cache une épicerie de produits français, de produits de terroir, de produits locaux alimentaires ou non, de produits bio et le dépôt de pain en partenariat avec la boulangerie Combier de Saint Just Malmont.

Vous trouverez des fruits et des légumes, des fromages et des yaourts (Gérentes, Jussac,...), de la viande (Denis Chalendar,...), du vrac alimentaire, du vin, de la bière (Brasserie du Pilat,...), de la liqueur (Alti distillerie, La Vertueuse, ...) des bonbons (Les Bonbons de Julien, Pagès, ...), des jus de fruits et bien d'autres produits...

"Besoin de ..." vous propose une sélection de cafés en grains moulus sur place et de thés et infusions en vrac pour découvrir et redécouvrir les plaisirs du café et du thé.

De plus, il est possible de commander d'autres produits sur demande.

Besoin de ...
10 Rue Pierre Moulin - Malmont
43240 Saint Just Malmont
06 83 55 27 08
Page Facebook : Besoin de

L'épicerie est ouverte aux horaires suivants :

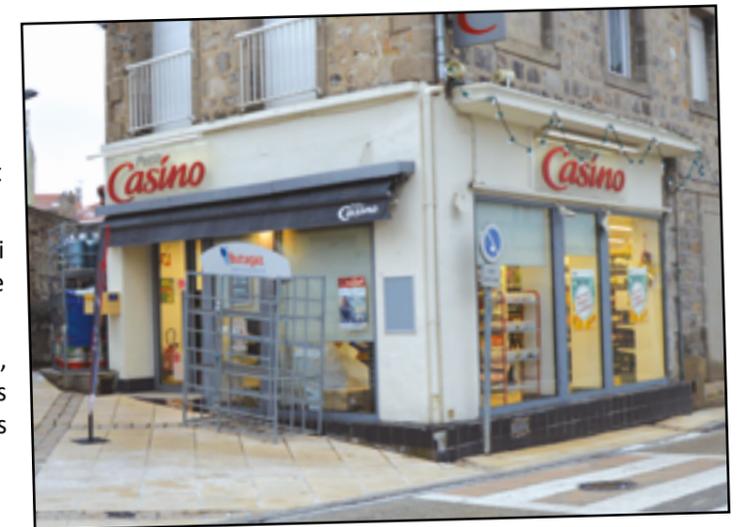
Lundi 10H00-11H45 / 17H30-19H00
Mardi 8H30-11H45 / 17H30-19H00
Mercredi 8H30-11H45
Jeudi 8H30-11H45 / 17H30-19H00
Vendredi 8H30-11H45
Samedi 9H00-12H00

Petit Casino

Après plusieurs mois de fermeture suite à la cessation d'activité de la précédente gérante, la supérette "Petit Casino" a réouvert le 13 octobre dernier.

Une nouvelle équipe, composée de trois personnes qui se relaient tout au long de la semaine, vous accueille désormais dans un espace transformé.

Vous pouvez y trouver de nombreux produits d'épicerie, de produits frais,... La supérette propose aussi un relais colis, et courant 2019, un service gaz sera également mis en place.



La supérette est ouverte aux horaires suivants :

Du Lundi au Samedi
7H30-13H00 / 15H00-20H00
Dimanche 8H00-12H00

Petit Casino
7 Rue du Centre
43240 Saint Just Malmont
04 77 35 60 76



Jeune Garde Rubanière et Velay Synergie

Durant les travaux du Cercle... la musique joue encore !!!



Avec les Grands Chefs Cuisiniers à la Foire aux Champignons à Saint Bonnet Le Froid



A l'illumination du Sapin de Noël à Saint Romain Lachalm



Visiblement inspirées par l'actualité fluorescente, la Batterie Fanfare et la Banda ont fêté la Sainte Cécile à Dunières, en compagnie des élus des communes de Dunières, Saint Romain Lachalm et Saint Just Malmont



Au Marché de Noël à Saint Ferréol d'Auroure



Au Marché de Noël à Saint Didier en Velay

Association pour le Don de Sang bénévole de la région de St Didier en Velay

Lors des trois collectes de sang total de l'année 2018 (février, juin et octobre) dans notre commune, l'Etablissement Français du Sang Auvergne-Loire de Saint Etienne, responsable des collectes, a accueilli 298 donneurs de sang, dont 19 nouveaux (en 2017, 348 donneurs présentés, dont 18 nouveaux).

Un stand a été tenu par les bénévoles au cours du forum des associations en septembre dernier.

L'école "Aux quatre vents" de Malmont participe au concours de dessins organisé par la fédération.

Trois personnes de l'association sont intervenues le 12 octobre dernier durant une heure pour sensibiliser les enfants au don du sang.

Elles ont remis aux enfants des stylos et des carnets "Don de sang".



Notre loto annuel a eu lieu le dimanche 18 novembre dernier au gymnase de La Séauve sur Semène, 120 personnes ont joué 1 400 cartes, l'occasion de tenter sa chance pour une bonne cause.

Un Grand Merci à toutes les personnes qui ont pris part au succès de cette manifestation, dont le bénéfice est spécialement réservé à la promotion du don envers les jeunes.

Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 15 mars 2019, à 20H00, à St Victor Malescours, salle de l'OPAC.

En 2019, il est programmé, comme d'habitude, trois journées de don de sang à la salle polyvalente :

- Vendredi 8 février - 15H30/19H
- Vendredi 7 juin - 9H30/12H et 16H/19H
- Vendredi 11 octobre - 9H30/12H et 16H/19H

Partagez votre pouvoir de sauver des vies, venez donner votre sang !

Secours Catholique

Le coin'vet boutique solidaire



A l'occasion de la journée nationale du Secours Catholique en novembre dernier, l'équipe locale a proposé à la vente des bougies, des photophores et des gâteaux.

Grâce au bon accueil qui lui a été réservé, elle pourra continuer son action auprès des personnes en précarité. Un grand merci à tous.

La prochaine braderie de la boutique aura lieu les vendredi 8 et samedi 9 février 2019, de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00.

Des vêtements hommes, femmes, enfants, du linge de maison et des articles de puériculture seront proposés à la vente.



Une marche sera organisée le samedi 30 mars 2019, avec un départ à 14h30 à la boutique solidaire.

Deux circuits guidés de 4 et 8 kms seront proposés.

Ceux qui ne souhaitent pas marcher pourront faire des jeux de société, et un goûter sera partagé en commun à l'arrivée des marcheurs.

**Le coin'vet - 23 rue des Frères 43240 Saint Just Malmont
Jeudi & vendredi 15H00/18H00 et le samedi 9H30/12H00**



**3 articles achetés
= 1 article gratuit
(le moins cher des 3)**

Anciens Combattants et Veuves A.C.P.G. / C.A.T.M.

Méchoui

Le samedi 13 octobre a été une journée mémorable pour les membres de la section locale des anciens combattants et veuves A.C.P.G./C.A.T.M. qui ont répondu massivement à l'invitation du bureau pour déguster les deux agneaux cuits à la braise, à la salle polyvalente. Un record de participation, avec plus de 80 invités installés autour des tables décorées de fleurs, dont le groupe sigolénois toujours fidèle à ces rencontres amicales.

Dominique Moretton, président de la section locale, était ravi d'accueillir le Maire, Frédéric Girodet, et son adjoint aux Travaux, Jacques Rouchon, ainsi que leurs épouses, qui ont largement participé à la préparation de ce méchoui. L'un pour avoir veillé à l'élevage des moutons dans l'enclos de la station d'épuration de Malmont et tous deux pour la préparation très soignée des animaux pour les tournebroches et bien sûr la découpe.

Les membres du bureau se sont aussi largement mobilisés pour attiser le feu et assurer le service du menu de circonstance avec des flageolets.



M. Le Maire a tenu à relever les relations amicales étroites de la municipalité établies avec les "AFN", tandis que le président sigolénois saluait la bonne entente entre les deux associations appartenant à deux fédérations différentes et faisant fi des clivages.

En fin de repas, le D.J. attitré a lancé quelques airs de danse, puis a encouragé l'assistance à pousser la chansonnette.

Avant de se quitter, le président a annoncé le prochain repas qui fera suite aux cérémonies du 11 novembre.



La Croix de la valeur militaire pour Joseph Bouchet

A l'occasion de la commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'armistice 1918, la section locale des anciens combattants et veuves A.C.P.G./C.A.T.M. a été très honorée de voir décerné à Joseph Bouchet la Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.



Après les dépôts de gerbes traditionnels devant le monument aux morts, et suivant un protocole très officiel, le général Henri Delolme a invité le récipiendaire Joseph Bouchet, 1^{ère} classe du 2/60^e Régiment d'Infanterie, à se présenter devant lui, tandis que le président Dominique Moretton faisait la lecture de la citation : **"Voltigeur d'élite qui s'acquitte des missions les plus périlleuses avec sang froid et détermination. Par son mépris du danger, il vient se distinguer le 7 mars 1958 au douar (petit village) d'Aïn Kétoné (zone de l'Est Constantinois). Hélicoptère à proximité d'une bande de hors-la-loi, il s'est élancé à leur poursuite, a abattu l'un d'eux dont il récupérera l'arme et contraint les autres à se retrancher dans une mechta (hameau) où ils furent mis hors de combat."**

C'est avec émotion et fierté que Joseph Bouchet a été épinglé de la Croix de la valeur militaire par le général Henri Delolme, après sonneries d'usage.

Commémoration Centenaire Armistice 1918



Les A.C.P.G.-C.A.T.M. gratifient les veuves d'anciens combattants d'Algérie

Le vendredi 14 décembre après-midi, la Maison du Combattant a accueilli ses adhérents et l'ensemble des Veuves de l'association ACPG-CATM pour la remise du traditionnel cadeau de Noël aux veuves des anciens combattants d'Algérie.



L'association locale compte 24 veuves dans ses effectifs, et quelques-unes ont répondu à l'invitation pour un après-midi de détente entre amis.

Après avoir salué cette présence féminine agréable pour tous, le président leur a remis la traditionnelle boîte de chocolats de fin d'année, puis le bureau a offert à l'ensemble des participants un goûter avec gâteau et café, avant que chacun reprenne son jeu de cartes ou poursuive la discussion de retrouvailles.

A noter que Joseph Bouchet a tenu à participer aux frais de réception pour arroser sa médaille de distinction militaire.

Saint Just Malmont Basket Club (S.J.M.B.C.)

Les équipes mises à l'honneur

La municipalité, les sponsors, les coaches et entraîneurs et bien sûr les familles des joueurs étaient conviés à la soirée de présentation des équipes. Les licenciés ont été très applaudis !

Les parents avaient préparé des petits plats gourmands et les plus jeunes ont beaucoup aimé le stand "crêpe et barbe à papa" !



Petits sportifs deviendront... grands !!!



La bourse aux sports a pris ses marques

Les exposants ont pu échanger avec les visiteurs venus faire l'affaire du jour en dénichant une combinaison et une paire de skis, un vêtement bien chaud pour l'hiver, un accessoire de moto, une raquette de tennis, une paire de rollers, une toile de tente ... ou encore un rameur et un vélo elliptique pour garder la forme !



L'association a également proposé pour l'occasion casquettes, maillots et shorts à l'effigie du club. Gageons que la prochaine bourse sur le thème "Sports, loisirs et divertissements" attire encore plus de monde !

Dès à présent, les futurs exposants peuvent mettre de côté jouets, jeux de société, livres, vidéos, CD et DVD, etc... en plus des articles de sports et vêtements d'hiver.



Suite du programme...

Soirée familiale **13 avril 2019**

Vente de brioches et pétanque **25 mai 2019**



Association Familles Rurales - A.F.R. Ré-création

L'association Ré-Création vous propose, pour les vacances de février, deux stages de théâtre bilingue en anglais, un stage pour les ados et un stage pour les enfants.

Ces stages auront lieu du lundi 18 au jeudi 21 février 2019, à la Salle des Ateliers :

- de 10H00 à 12H00 pour les ados (plus de 11 ans)
- de 14H00 à 16H00 pour les enfants de 5 à 10 ans

Le vendredi 22 février, de 10H00 à 18H00, ce sera l'heure de la présentation du rendu de stage.

Un stage de théâtre bilingue ! Qu'est-ce que c'est ?

Un stage de théâtre bilingue en anglais c'est avant tout un lieu pour s'amuser en anglais pendant les vacances. Pour commencer, on se dégorde le corps et la langue en anglais avec des jeux français, traduits en anglais. Les règles du jeu connues, les enfants et les ados se prêtent aux jeux aisément.

Parce que le jeu est le moteur du plaisir, la séance continue avec des jeux de théâtre. Alors vêtus des costumes existants ou créés pour l'occasion, les enfants et les ados jouent à être un personnage anglais.

La journée de stage est saupoudrée de chansons, de danses et de culture anglaise.

Le vendredi, nous mangeons ensemble. Lors du repas, c'est comme au restaurant en Angleterre ! Tour à tour les enfants et les ados deviennent serveur ou client, plongeur ou agent de service, etc. Comme au restaurant ! On fait le ménage ! Et oui ! Un serveur ça essuie la table...

A l'issue de plusieurs journées de jeux, les enfants et les ados créent une scène de théâtre bilingue qu'ils présentent en fin de semaine à leurs proches.

Le nombre d'enfants accueillis est compris entre 6 et 12. Ces stages seront animés par Dalida Faure, comédienne, conteuse, metteur en scène bilingue chez Zavart'arts Théâtre de Sainte-Sigolène.

Goodbye ! See you soon! (*)

(*) Au revoir ! A bientôt !

Contact : 07 82 39 40 93 - afrstjustmalmont@laposte.net - Site internet : famillesrurales-stjustmalmont.jimdo.com - Facebook ré-création



Association Saint Justaire des Agents Communaux (A.S.J.A.C.)

Depuis la rentrée de septembre, l'A.S.J.A.C. avait organisé deux animations, une réservée aux agents adhérents et leurs conjoints et une autre à destination des agents adhérents et leur famille.

Dîner-Spectacle

Une trentaine de participants se sont retrouvés le 13 octobre dernier, à Renaison (42) pour vivre une soirée fantastique au Cabaret l'Elégance.

Avec des performances époustouflantes, de magnifiques costumes et des chorégraphies qui n'ont rien à envier aux grands cabarets parisiens, tous en ont pris plein les yeux tout en dégustant un savoureux repas...



Fête de Noël

Plus de 80 personnes de tous âges avaient répondu favorablement à l'invitation de l'équipe d'animation pour la Fête de Noël le 1^{er} décembre. Après la distribution de jouets pour les enfants et de chèques-cadeaux pour les plus grands, tous ont partagé le verre de l'amitié. Ce fut un formidable moment de rencontre intergénérationnelle, avec la présence du petit Léon âgé de seulement quelques jours...



Une quarantaine d'entre eux ont poursuivi la soirée en savourant un copieux repas préparé par l'équipe du Grand Galop, tout en esquissant quelques pas de danse, entrecoupés de chansons interprétées notamment par les plus jeunes...



Energie et sportivité au tournoi U9/U11 de décembre avec les équipes de Chazeau, Saint Didier, Saint Ferréol, Jonzieux et Saint Just !

Le club remercie toutes les personnes qui s'investissent pour sa bonne marche et vous souhaite une bonne année 2019 !
Vive le basket ! Vive le sport !

Crèche Multi Accueil "Les Enfants"

2018 a été riche en émotion à la crèche "Les enfants" !

L'année a été rythmée par différents événements, comme les rencontres avec les résidents de la maison de retraite le temps de partager un goûter et quelques chansons, le carnaval, les sorties à la piscine, ainsi que des petites fêtes improvisées à la crèche.

Les membres du bureau ont organisé avec succès une bourse puériculture le dimanche 25 novembre, et ont participé au Marché de Noël le dimanche 9 décembre.

C'est le vendredi 21 décembre que nous avons clôturé l'année avec le spectacle de Noël créé entièrement par l'équipe. Nous avons ri, chanté et dansé pour bien finir l'année !

Après toutes ces festivités, nous avons démarré la nouvelle année le mercredi 2 janvier avec l'arrivée de petits nouveaux parmi nous.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants en accueil occasionnel, en contactant Lilia Hamidi, directrice de la structure.

Tout l'équipe vous souhaite une bonne année 2019 !



Crèche Multi-Accueil "Les Enfants" - 3 Rue du Breuil 43240 Saint Just Malmont - Téléphone : 04 77 35 91 46

Les Trois Coups de Saint Just

Une nouvelle troupe de théâtre, créée à Saint Just Malmont, a débuté ses répétitions depuis octobre 2018, reprenant ainsi le flambeau de l'association "Just pour le Plaisir".

Celle-ci est constituée de 5 hommes, dont un technicien, et de 5 femmes, venant de différentes communes (Saint Just Malmont, Saint Didier en Velay, Monistrol sur Loire, Villars, Saint Etienne et Roche La Molière), sous la direction de Philippe Serre qui assure la mise en scène des pièces.

Cette troupe a pour objectif d'interpréter des pièces sous le registre de la comédie, afin de distraire un public de tous âges.

Les répétitions ont lieu le jeudi soir à la salle des expositions, à partir de 20H00.

Cette année, c'est une pièce de Marie Laroche-Fermis qui a été choisie : "Ze contrat", qui sera présentée à Saint Just Malmont en fin d'année.

Les personnes intéressées sont invitées à rejoindre la troupe lors des répétitions ou prendre contact avec Philippe Serre. La troupe les accueillera avec plaisir, même si, pour cette année, les rôles ont déjà été attribués...

Les Trois Coup de Saint Just - Philippe Serre - Téléphone : 06 20 63 69 46



textes et photos fournis par les associations



Réglementation pétards et feux d'artifices

Les artifices de divertissement peuvent être dangereux, tant pour les utilisateurs que pour leur entourage ou pour leur environnement. En cause : les substances pyrotechniques qu'ils peuvent contenir : souvent explosives, elles sont susceptibles d'entraîner des blessures et des brûlures, voire de provoquer des incendies. La réglementation distingue quatre catégories d'articles, classées selon leur niveau de dangerosité et de nuisance sonore : F1, F2, F3 et F4. La 1^{ère} catégorie (petits pétards, clac-doigts,...) ne peut être vendue à des consommateurs de moins de 12 ans, les catégories F2 et F3 ne peuvent être vendues à des consommateurs de moins de 18 ans, et enfin, la 4^{ème} catégorie (F4) est réservée aux professionnels de la pyrotechnie, titulaires de la certification F4T2. Le respect de ces catégories et de leurs précautions d'usage respectives est donc primordial pour réduire au maximum le risque d'accident. En effet, chaque année en France, des centaines de traumatismes par pétards se produisent, pouvant entraîner chez les victimes des brûlures des mains, de la face et des yeux, des traumatismes au niveau de l'oreille, voire des délabrements de membre.

Depuis le 4 juillet 2010, les artifices de divertissement doivent porter le marquage "CE" et être conformes aux normes les concernant. Ils doivent être accompagnés notamment d'informations en français, sur les limites d'âge et d'instructions d'utilisation. L'utilisation des artifices de divertissement et articles pyrotechniques est encadrée sur tout le territoire national. Pour les particuliers, si la mise à feu des artifices se déroule ailleurs que sur la propriété du tireur, il faut demander l'autorisation au propriétaire du terrain.

Par ailleurs, il convient de respecter certaines règles :

=> respect des normes et distances de sécurité propres à l'emploi de chacun de ces produits

=> vérifier la vitesse du vent

=> utilisation interdite à l'intérieur

=> respect de distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que des landes et maquis, sauf si elles sont placées sous la surveillance permanente de personnel pouvant éteindre tout départ de feu.

Enfin, l'utilisation des artifices de divertissement ne doit pas entraîner un danger pour le voisinage et les usagers des axes routiers et ferroviaires.

Stationnement en zone bleue

Suite à la mise en place, en novembre dernier, du stationnement en zone bleue dans le centre-bourg, nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'apposer sur le pare-brise un disque de stationnement indiquant l'heure d'arrivée, pour une durée maximale de 30 minutes. Nous rappelons également qu'il est interdit de stationner en dehors des emplacements autorisés (places en zone bleue ou places "classiques"). Pour rappel, un parc de plus de 200 places de stationnement en centre-bourg est à disposition des usagers.

Dans un premier temps, la municipalité mettra en place une campagne de sensibilisation au respect de cette réglementation en informant les contrevenants à l'aide de flyers. Pour information, nous précisons que les contraventions seront dressées par les agents des services de la Gendarmerie Nationale et réglées auprès du Trésor Public pour le compte de l'Etat et non de la collectivité.

Afin d'offrir des places supplémentaires dédiées au stationnement résidentiel, la municipalité permet le stationnement dans la cour de l'ex-tènement Cheynet, rue du Centre, dont la commune est propriétaire.



Etat Civil

Naisances

CAYUELA Nathan, né le 3 octobre - 46 Rue de Riopaille
ROUSTAIN Emma, née le 20 octobre - Lieu-dit Rambert
FIGUEIREDO MOREIRA Inès, née le 20 octobre - Toulon
ALLEMAND CHANTELAUZE Sohan, né le 27 octobre - 15 Rue de Firminy
DI PROSPERO Alizée, née le 9 novembre - 8 Rue de la Serve
STROBEL Valentine, née le 10 novembre - 1 Chemin de la Gampille
BOUTON Milo, né le 2 décembre - Le Buis
BRUYÈRE Léane, née le 3 décembre - La Cour
MOUNIER Lyoris, né le 21 décembre - 15 Rue du Midi

Décès

FAURE Francisque, décédé le 15 octobre, à l'âge de 90 ans
CONVERT Jean, décédé le 20 octobre, à l'âge de 84 ans
JULIEN René, décédé le 2 novembre, à l'âge de 80 ans
ROUSSET Jean, décédé le 8 novembre, à l'âge de 91 ans
GROUSSET Joseph, décédé le 17 décembre, à l'âge de 85 ans
GIRODET André, décédé le 22 décembre, à l'âge de 71 ans
MONTAGNE Marie-Claude, décédée le 26 décembre, à l'âge de 75 ans

Mariages

Coralie TARDY et Kevin FERRAPIE, célébré le 20 octobre
Emilie PIRES et Sylvain BIONDO, célébré le 20 octobre
Semra TÚLEK et Ilker COSKUN, célébré le 27 octobre
Suna DURAK et Yves FAYARD, célébré le 3 novembre

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages inscrits sur les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 7 janvier 2019

... Léonie Alexandre, médaillée de bronze au Championnat de France de judo

Le judo, une histoire de famille...

Léonie Alexandre, judokate saint-justaire des Arts Martiaux du Velay, est en classe de 4^{ème} au Collège Roger Ruel de Saint Didier en Velay.

Elle a commencé le judo à l'âge de 4 ans et en est actuellement à sa 9^{ème} année de pratique.

En plus des entraînements à Saint Just Malmont, en judo et taïso (préparation physique du judoka), elle s'entraîne deux fois par semaine à Saint Etienne.

Dans la famille, les trois enfants pratiquent le judo, Léonie est ceinture marron ; sa grande sœur, 17 ans, est ceinture noire, et son jeune frère, âgé de 10 ans est adhérent du même club. Sa maman est aussi secrétaire de l'association.

Léonie, en route pour le championnat de France...

Léonie avait obtenu sa qualification en remportant en juin dernier le titre de championne régionale Auvergne Rhône Alpes et s'était classée sur les différents circuits régionaux organisés par la ligue Auvergne Rhône Alpes.

Le championnat de France s'est déroulé le dimanche 16 décembre 2018 à Villebon-sur-Yvette dans l'Essonne.

Dans la catégorie des - 57 kg, qui comptait 58 combattantes, réparties en poules de trois, le premier objectif était de se qualifier pour le tableau final en terminant dans les deux premières.

Coachée par Aurélien Palhec, Léonie démarre parfaitement la compétition en remportant ses deux combats de poule par "ippon", ce qui lui permet d'atteindre les 16^{èmes} de finale.

A ce niveau de la compétition, la moindre défaite est synonyme d'élimination, et c'est sans trembler que Léonie accède au tour suivant. Une nouvelle victoire la propulse donc en quart de finale ! L'enjeu de ce combat n'est pas moindre, puisque qu'une victoire lui permettrait de monter sur le podium.

Malgré une blessure à la cheville lors du tour précédent, Léonie ne cède pas à la pression et accède à la demi-finale ce qui lui assure de terminer 3^{ème}.



Elle s'inclinera ensuite pour une place en finale mais la performance est déjà exceptionnelle : elle vient d'obtenir une très méritée médaille de bronze nationale, acquise au terme de six combats, dont cinq remportés par "ippon".

Pour cette compétition, tous les combats étaient diffusés sur internet et enregistrés sur Judo TV.

À la conquête de nouveaux titres...

Fin janvier, pour sa deuxième année en minimes, Léonie reprendra les compétitions lors du championnat de la Loire et visera ensuite un quatrième titre de championne régionale le 10 mars, et pourquoi pas le titre de championne de France deux semaines plus tard.

Léonie tient à remercier ses coaches, Aurélien Palhec, Renaud Bayt et Brice Texereau, ainsi que sa famille qui la soutiennent et l'ont accompagnée jusque-là.

Don de Sang
Donner son sang c'est offrir la vie...
 Prochaine collecte de sang à Saint Just Malmont
Vendredi 8 Février
 de 15H30 à 19H00
 Salle Polyvalente

Programme Habiter Mieux
Déjà 28 foyers aidés sur la commune, vous pouvez vous aussi bénéficier de financements importants pour réduire votre facture d'énergie
 Prochaines permanences à Saint Just Malmont
Mercredi 13 Mars de 14H00 à 15H30
Mercredi 15 Mai de 16H00 à 17H30
 Pôle Social Mairie

Concert de Chorale
Les Cigales Vellaves proposeront des chants traditionnels a capella...
Samedi 23 Mars
 à 20H30
 Salle Polyvalente

Repas des séniors
Instant de partage pour nos aînés...
 organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
Lundi 1^{er} Avril
 à partir de 12H00
 Salle Polyvalente
 Sur invitation pour les personnes de plus de 70 ans, inscriptions en mairie jusqu'au 25 mars 2019.

Soirée Théâtre
La troupe des Villettes présentera la pièce "Un point c'est tout !!!" de Laurent Baffie ...
Samedi 4 Mai
 à 20H30
 Salle Polyvalente

Quinzaine Commerciale
 organisée par l'Association des Commerçants
Du samedi 18 mai au samedi 1^{er} juin

Février

Dimanche 3 - Salle des Expositions

Loto

Haut Pilat Interfoot

Dimanche 3 - Boulodrome

Concours de Coinche

Boule Amicale

Vendredi 8 - Salle Polyvalente

Collecte de Sang (15H30-19H00)

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Vendredi 8 et Samedi 9 - Local (23 Rue des Frères)

Braderie

Secours Catholique

Samedi 16 - Salle Polyvalente

Soirée à Thème

APEL Don Bosco

Mars

Samedi 2 - Boulodrome

Challenge Daniel Foutier

Boule Amicale

Samedi 9 - Station de Valloire

Sortie Ski

Comité des Fêtes

Samedi 9 et Dimanche 10 - Gymnase N°2

Compétition Départementale Gym F.F.G.

Jeune Garde Féminine

Dimanche 17 - Salle Polyvalente

Loto

Tennis de Table

Samedi 23 - Salle Polyvalente

Spectacle Chorale "Les Cigales Vellaves"

Commission Municipale Culture

Samedi 23 - Salle Polyvalente

Soirée Familiale

APE Ecole Malmont

Dimanche 31 - Ecole Don Bosco

Marche/Trail

APEL Ecole Don Bosco

Dimanche 31 - Gymnase N°2

Compétition Départementale Gym FSCF

Etoile Gymnique



Agenda

Avril

Lundi 1^{er} - Salle Polyvalente

Repas des Séniors

Centre Communal d'Action Sociale

Vendredi 5 - Gymnase N°1

Bal des Enfants

Sou des Ecoles Publiques - APEL Don Bosco - APE Malmont

Samedi 13 - Salle Polyvalente

Soirée Familiale

Basket Club

Samedi 13 - Salle de Malmont

Soirée Auberge Espagnole

Association des Loisirs Malmontais

Dimanche 14 - Cour des Frères

Arrivée Rallye Automobiles Anciennes

S.P.A.A.

Dimanche 28 - Salle Polyvalente

Thé Country

Western Troup 43

Mai

Samedi 4 - Salle Polyvalente

Spectacle Théâtre des Villettes

Commission Municipale Culture

Mercredi 8 - Centre-Bourg

Cérémonie Commémorative Victoire 1945

Samedi 18 - Boulodrome

Challenge Jean Samuel

Boule Amicale

Dimanche 19 - Salle Polyvalente et Place Mairie

Expo-vente

AFR Re-Création

Samedi 25 - Salle Accueil G2 et Complexe Sportif

Vente de Brioches et Pétanque

Basket Club